

# INFO BORT L'ETANG

## Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2022-01

### EDITO

*Vous allez retrouver dans ce premier numéro d'INFO BORT 2022, l'essentiel des délibérations adoptées par le Conseil Municipal lors de ses trois réunions du premier trimestre ; des décisions budgétaires – les finances de la commune vous sont présentées à travers le compte administratif 2021 (bilan de l'année passée) et le budget primitif 2022 (prévision pour l'année à venir) – et celles relatives à la mise en œuvre des réalisations 2022 : un programme de voirie complémentaire à celui de 2020 qui a apporté une amélioration significative de l'état de nos voies communales, la rénovation de l'éclairage public et la réhabilitation du bâtiment communal de la **Mairie** : la rénovation intérieure du bâtiment visera à optimiser l'espace et le rendre plus fonctionnel, améliorer les conditions d'accueil du public et maîtriser des dépenses énergétiques.*

*Les travaux qui commencent fin mars, pour une durée de 7 mois, nécessitent la délocalisation du secrétariat de mairie.*

*Toutefois, **le bureau de vote reste inchangé** : nous vous accueillerons, dans la salle du Conseil municipal,*

*☞ les **10 et 24 avril** prochain pour les **élections présidentielles***

*☞ les **12 et 19 juin** pour les **élections législatives**.*

*Retenez ces dates ! Les cartes électorales sont jointes à l'INFO BORT et chacun d'entre nous pourra faire valoir son droit de vote et accomplir son devoir de citoyen !*

*Par les temps qui courent, le droit à l'expression est un bien précieux ;*

*Quelle que soit votre opinion politique, ne perdez pas votre voix ! **VOTEZ !***

*Josy HUGUET*

## **Réunion du Conseil Municipal du 12 JANVIER 2022**

### **BUDGET PRINCIPAL, ADOPTION DES RESTES A REALISER 2021.**

Le conseil municipal a adopté les états des restes à réaliser suivants :

- dépenses d'investissement du budget principal à reporter 216 000,00 €,
- recettes d'investissement du budget principal à reporter 6 000,00 €.

### **RENOVATION DU BATIMENT COMMUNAL « MAIRIE » 1 PLACE DE LA LIBERTE - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AURA**

Le conseil municipal a approuvé l'estimation prévisionnelle des travaux et a adopté le plan de financement envisagé

Subventions :

Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux : 30 % du HT : 48 217,50 €  
Subvention Région AURA : 50% du HT des dépenses éligibles : 77 105,00 €  
Fonds propres : 59 729,50 €

## **Réunion du Conseil Municipal du 3 MARS 2022**

### **TRAVAUX D'AMELIORATION DE REHABILITATION ET RENOVATION THERMIQUE DU BATIMENT COMMUNAL : MAIRIE, CHOIX DES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES DES TRAVAUX.**

Le Conseil Municipal a retenu les entreprises suivantes pour les travaux de rénovation de la mairie

- Lot n°1 : gros œuvre : MRJ Maçonnerie pour 23 172,40 € HT
- Lot n°2 : menuiseries extérieures aluminium : GS2A pour 4 330 € HT
- Lot n°3 : isolation cloison peinture plafond : Ets COUTAREL pour 17 543,03 € HT
- Lot n°4 : menuiserie intérieure bois : ANTIC AUVERGNE pour 8 419,80 € HT
- Lot n°5 : mobilier d'agencement : COMPTE ISOLATION pour 5 296,20 € HT
- Lot n°6 : carrelage faïence : CARREAU PLUS pour 6 404,66 € HT
- Lot n°7 : plomberie : SARL Cyrille COURTY pour 1 637,95 € HT
- Lot n°8 : électricité chauffage luminaires : RIGAUD ELEC pour 27 837,00 € HT
- Lot n°9 : aménagements extérieurs : SANCHEZ pour 10 447,55 € HT
- Lot n°10 : serrurerie : DE LA ROSA & FILS pour 6 799,60 € HT
- EURL GALETTI pour la mission coordination SPS pour un montant de 1 368 euros HT
- SOCOTEC pour le contrôle technique et le diagnostic amiante pour 2 500 euros HT

### **TRAVAUX DE VOIRIE, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL (FIC), PROGRAMMATION 2022.**

L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 103 810 € HT soit 124 572 € TTC.

Le Conseil Municipal a sollicité la subvention Fonds d'intervention communal du conseil départemental. Pour 2022, la dépense maximum subventionnable voirie est de 88 345 €.

Il a approuvé le plan de financement ci-dessous,

Coût total HT :	103 810 euros
TVA 20,00% :	20 762 euros
Coût TTC:	124 572 euros
Subvention FIC Conseil Départemental: 21,40 % du HT	18 906 euros
Fonds propres	105 666 euros

### **TRAVAUX DE VOIRIE – RESEAUX D'EAU, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE POUR LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)**

L'estimation prévisionnelle des travaux de création d'un collecteur d'eaux pluviales au lieu-dit Clairmatin s'élève à 48 701 € HT soit 58 441,20 € TTC.

Le Conseil Municipal a sollicité la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), une subvention au taux maximum de 50 % du montant hors taxe de la dépense, et a approuvé l'estimation prévisionnelle des travaux ci-dessous,

Coût total HT :	48 701,00 euros
TVA 20,00% :	9 740,20 euros
Coût TTC:	58 441,20 euros
Subvention Conseil Départemental: 21,40 % du HT:	10 422,00 euros
Subvention DETR : 50% du HT	24 350,00 euros
Fonds propres:	23 669,20 euros

## **Réunion du Conseil Municipal du 23 MARS 2022**

### **BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2021 du budget principal qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
Dépenses:	371 062,40 €	Dépenses :	362 312,65 €
Recettes:	1 247 814,45 €	Recettes :	303 615,69 €
Excédent de clôture :	876 752,05 €	Déficit de clôture:	58 696,96 €

## **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2021 du budget annexe assainissement collectif qui s'établit ainsi : Fonctionnement :

Dépenses: 14 235,48 €  
Recettes: 54 872,89 €  
Excédent de clôture : 40 637,41 €

Investissement :

Dépenses : 6 174,26 €  
Recettes: 30 357,92 €  
Excédent de clôture: 24 183,66 €

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022 COMMUNE ET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 commune et le budget primitif 2022 annexe assainissement collectif (voir en dernière page).

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.**

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 €, Association Protectrice des Animaux : 200 €, Amicale des sapeurs-pompiers de Bort l'Étang : 1 000 €, Comité d'Animation Culturelle : 3 000 €.

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIERES 2022**

Les taux des taxes directes locales pour 2022 sont inchangés:

- Taxe foncière sur le bâti : 36,23 %

*(En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale (13,75%) et départementale (20,48%) sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales)*

- Taxe foncière sur le non bâti : 96,50 %

**Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.**

# LE CONSEIL MUNICIPAL COMMUNIQUE **ETAT CIVIL 2021**

### **Bienvenue à :**

Alice PAYAGE le 5 mars 2021

Léo VOUTE le 25 mars 2021

Léna, Jeanne, Maria HUGUET le 21 décembre 2021

### **Ils se sont dit « oui » :**

Vanessa AOUNI et Aurélien GEORGE le 26 juin 2021

Marjorie FLORET et Grégory FOURMONT le 10 juillet 2021

Alice BECOUZE et Cécilia SIMONDI le 31 juillet 2021

### **Ils nous ont quittés :**

Jean Claude BONHOMME le 14 janvier 2021

Lucienne PRULHIÈRE veuve CHABROLHES le 16 février 2021

Simone TOURGON veuve CHAZAL le 18 février 2021

Ginette MONTAURIER veuve FOURNIER le 3 août 2021

Monique AMBLARD veuve ALDON le 10 août 2021

Louis COURTY le 6 septembre 2021

Nous vous rappelons que les décès ne sont connus par nos services que lorsque qu'un document administratif est transmis en mairie. De ce fait, vous voudrez bien nous excuser d'omissions involontaires.

## **DEPLACEMENT TEMPORAIRE DU BUREAU DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Depuis le 14 mars 2022, le bureau du secrétariat de mairie est déplacé **29 rue des Platanes** à côté de la salle polyvalente, pendant la durée des travaux à la mairie.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 04.73.68.30.76

**Le bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives sera mis en place comme d'habitude dans la salle du Conseil Municipal.**



## **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

### **RENTREE DE " SEPTEMBRE 2022"**



Cette année, les inscriptions à l'école se feront :

- dans un premier temps par mail [ecole-mat.bort-letang.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole-mat.bort-letang.63@ac-clermont.fr); faire parvenir :

1. la photocopie de la page parents du livret de famille, ainsi que la page de l'enfant à inscrire.
2. la photocopie de la page du carnet de santé où se trouvent les 11 vaccins (*Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) Coqueluche Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b Hépatite B Infections invasives à pneumocoque Méningocoque de sérogroupe C Rougeole, oreillons et rubéole.*) pour les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 donc les petites sections et moyennes sections.
3. la fiche de renseignements qui sera retournée par mail
4. un certificat de radiation pour les MS et GS venant d'une autre école.

- dans un deuxième temps lors d'un moment d'accueil le **samedi 14 mai de 9h00 à 11h30** pour répondre aux questions des parents et une visite de l'école maternelle (si la situation sanitaire le permet).

## **CROTTES DE CHIEN**

### **PLACE DE LA LIBERTE ET AIRE DE JEUX RUE DES PLATANES**



Nous constatons, depuis quelques temps, une prolifération des crottes de chiens sur la Place de la Liberté , sur la « Place des platanes » et autour des jeux pour enfants.

Nous vous rappelons la réglementation en matière d'hygiène publique :

« les résidus de crottes de chiens sont interdits sur

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants »

**Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.**

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

*AIDEZ NOUS A GARDER PROPRE NOTRE ESPACE PUBLIC*

## DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur initialement installé 3 Place de la Liberté a été déplacé sous le préau du local associatif **25 rue des Platanes**.

## CIMETIERE

Les travaux d'engazonnage avec une variété de gazon nain initialement prévus après la Toussaint auront lieu courant MARS 2022. Pour rappel, les allées du cimetière seront donc par la suite tondues.



## GENDARMERIE COB – BILLOM

La Gendarmerie met à disposition des habitants de son territoire l'application Panneau Pocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens des informations de prévention qui les concernent, comportement à tenir en cas de situation d'urgence, alertes cambriolages, cas de risques majeurs. Cette solution est gratuite pour les habitants, sans collecte de données personnelles et sans publicité.



## POINT MEDIATHEQUE

ouverture les vendredis de 17h00 à 18h30  
Rue du Beurrier

Emprunter gratuitement avec la carte du réseau



# À vos agendas

## CINEMA



### MERCREDI 6 AVRIL 2022 - 20H30 – MAISON DE RETRAITE

Comédie de Thomas Gilou avec Kev Adams, Gérard Depardieu, Daniel Prévost, durée 1h37

Afin d'éviter la case prison, Milann, 30 ans, est contraint d'effectuer 300 heures de travaux d'intérêts généraux dans une maison de retraite, Les Mimosas. Ses premières semaines sont un véritable enfer ! Mais il se fait rapidement adopté par les retraités, en particulier par une bande de 7 inséparables qui lui apprennent, chacun à leur manière, leur vision de la vie. Au fil des semaines, Milann découvre que l'établissement profite de la vulnérabilité de ses pensionnaires pour les arnaquer. Il décide alors d'organiser une grande évasion, mais il n'est pas au bout de ses peines...

## LA BOULE BORTOISE

La boule Bortoïse organise le **SAMEDI 9 AVRIL 2022**, à partir de 9h30, salle polyvalente les préliminaires qualificatifs pour le championnat de France.



Présence des meilleurs joueurs du secteur Thiers/Ambert, dont certains, du Club d'Arlanc qui vient de remporter la Coupe de France le 13 Mars, avec Philippe Suchaud, Antoine Cano, Zvonko Radnic, Steeven Chapeland, Cyril Begon.

Le public pourra assister à de belles parties, dans un bon état d'esprit.  
Venez nombreux, restauration et buvette sur place.



## **BANQUET DE LA CHASSE**

La société de chasse de Bort l'Étang organise son traditionnel banquet qui aura lieu le **SAMEDI 23 AVRIL 2022** à partir de midi à la salle polyvalente.  
Informations et réservations au 06.89.32.49.46

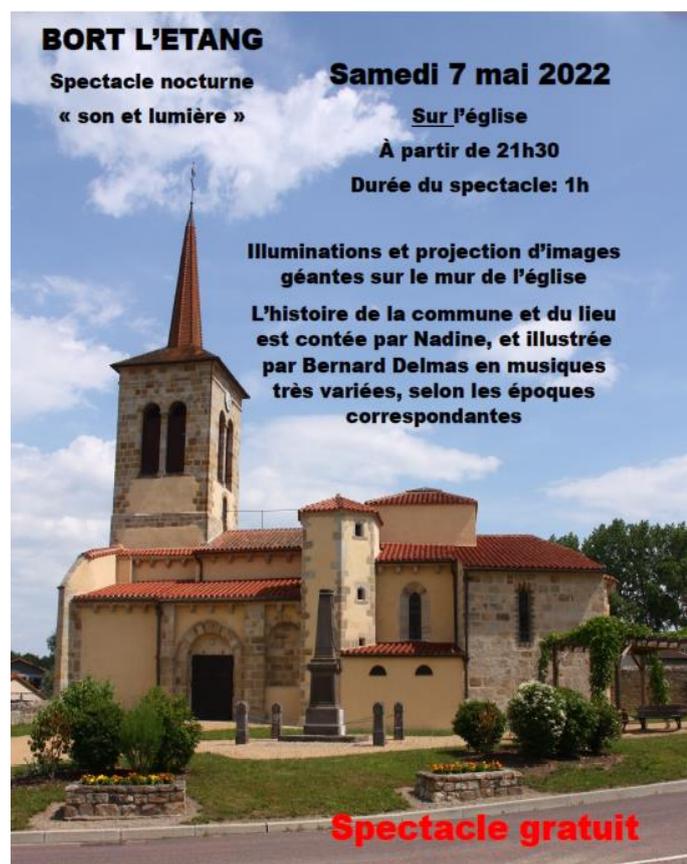
## **COMITE D'ANIMATION CULTURELLE**

**Samedi 7 mai 2022**

**« Son et Lumière »**

**28 et 29 Mai**

**2<sup>ème</sup> MARCHÉ DES POTIERS**



Le Comité d'animation culturelle de Bort L'Étang associé à deux potiers référents Aline Parret et Alain Baraduc, organise le deuxième marché de potiers. Venus de différentes régions de France, et de l'étranger, 30 potiers ont été choisis pour représenter la diversité des techniques qui caractérisent la poterie : faïence, terre vernissée, grès, porcelaine, raku ainsi que différents types d'objets (Utilitaire, sculpture, décoratif...). Animations modelage pour les enfants, démonstrations de jarre à la corde et une animation musicale seront proposées sur les deux journées.

Le marché se déroulera « Place » des Platanes où près de 3 000 visiteurs ont arpenté les allées en 2021, dans la plus grande convivialité.

Restauration et buvette sur place

## **LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022**

FONCTIONNEMENT DEPENSES : 51 811,67 €

Charges à caractère général :

37 576,19 €

Amortissements travaux :

14 235,48 €

FONCTIONNEMENT RECETTES : 51 811,67 €

Excédent 2019 reporté :

40 637,41 €

Amortissement subventions :

6 174,26 €

Produit du service des domaines :

5 000,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES : 38 419,14 €

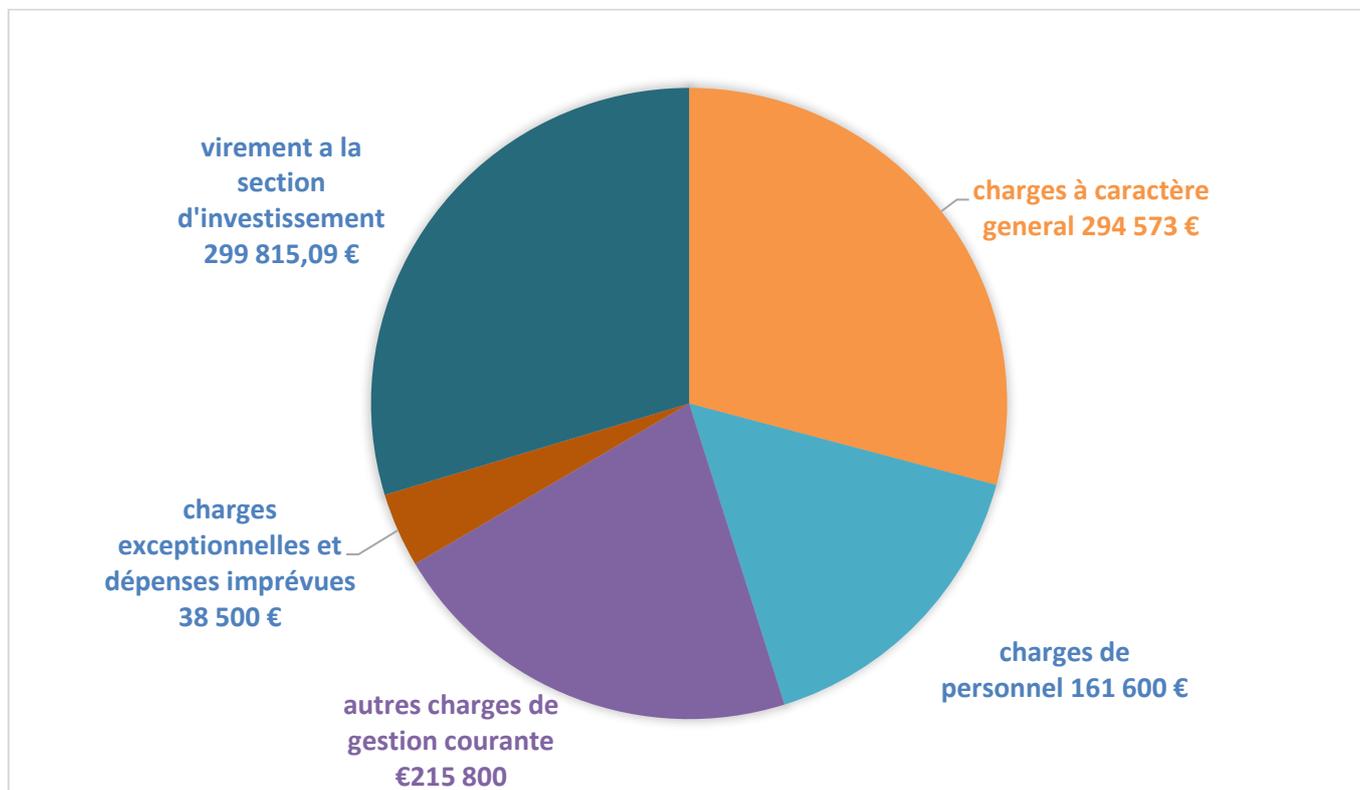
Immobilisation en cours (travaux) :

32 244,88 €

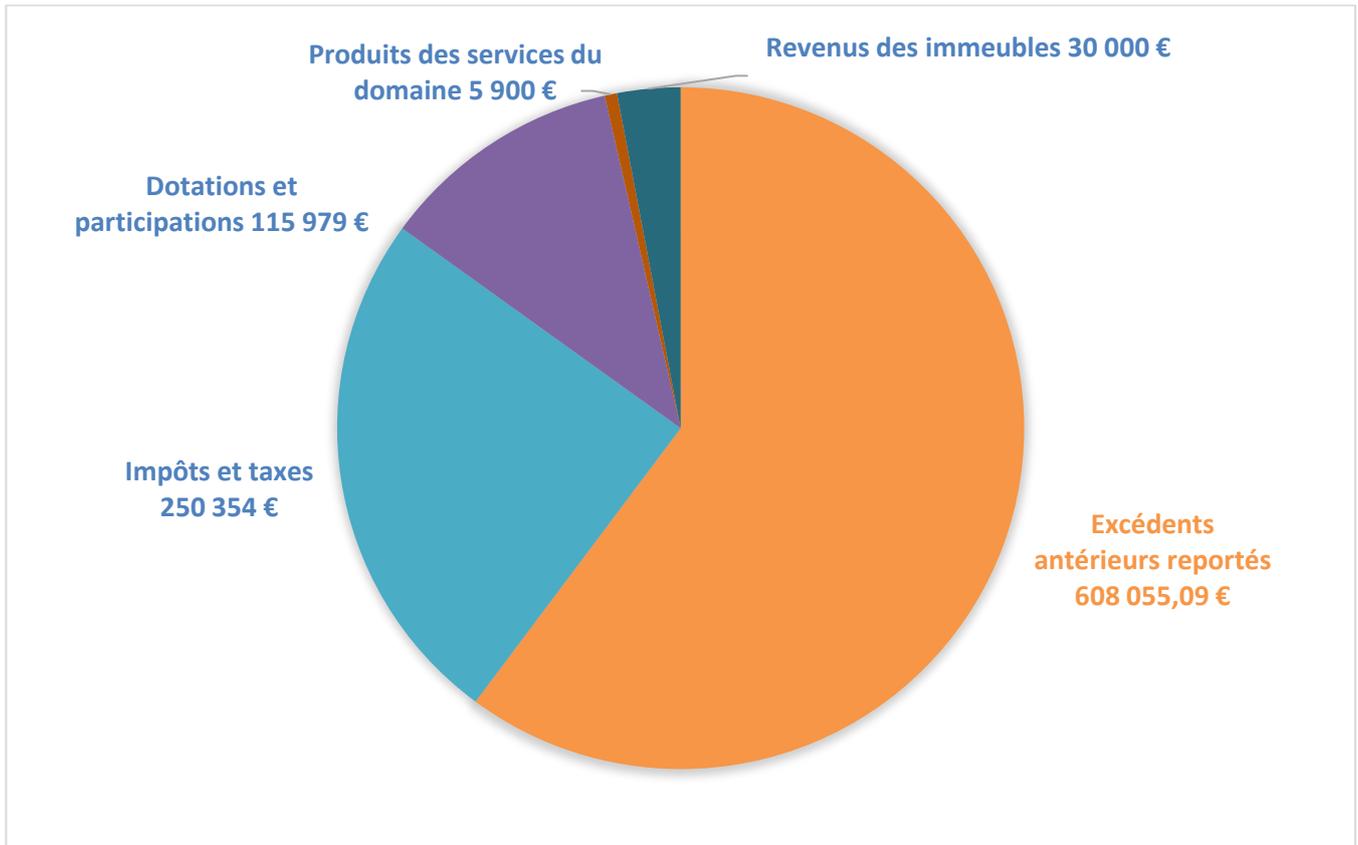
Amortissement subventions :	6 174,26 €
<b>INVESTISSEMENT RECETTES : 38 419,14 €</b>	
Excédents de fonctionnement capitalisés :	24 183,66 €
Amortissements travaux :	14 235,48 €

## BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022

**FONCTIONNEMENT DEPENSES : 1 010 288,09 €**

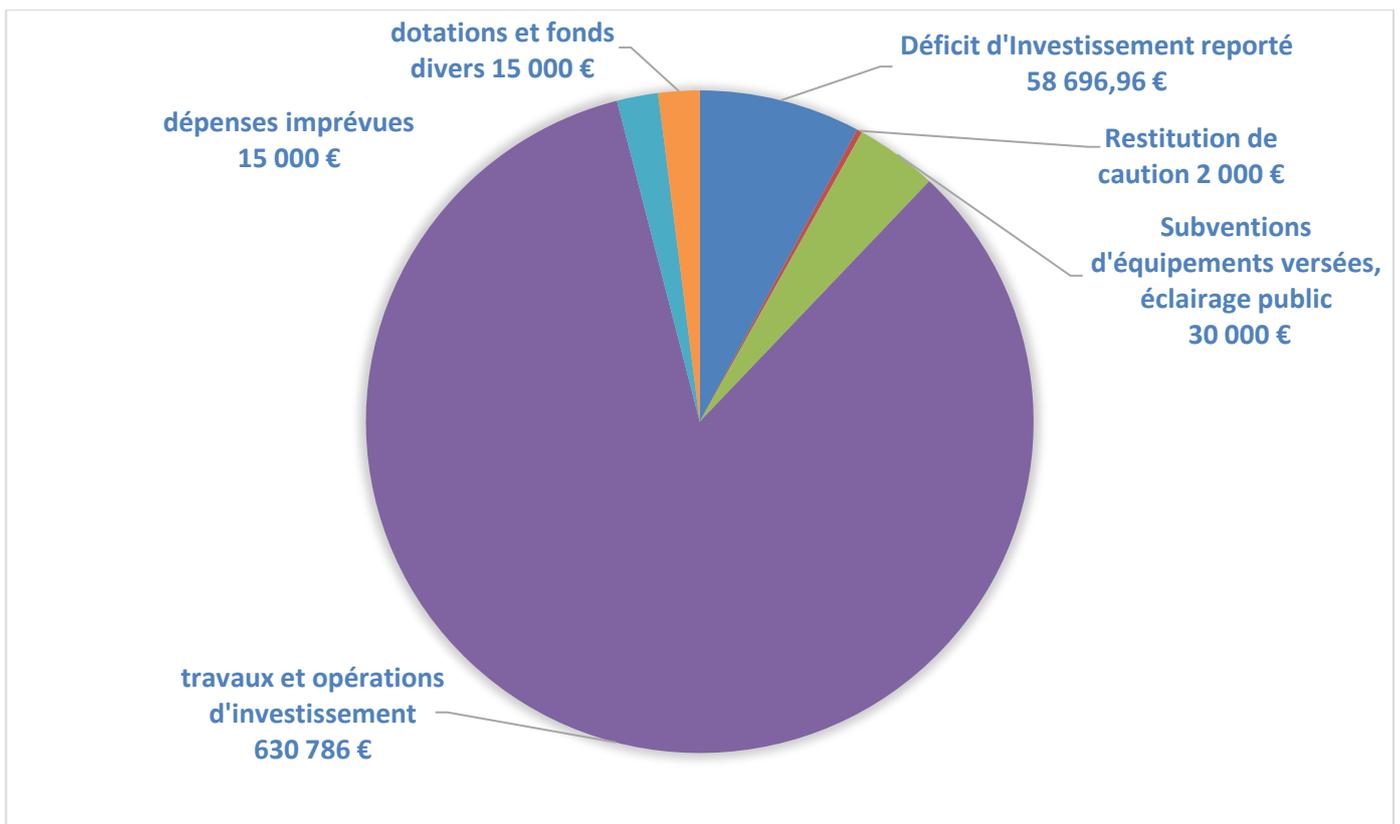


**FONCTIONNEMENT RECETTES : 1 010 288,09 €**



**INVESTISSEMENT DEPENSES : 751 783,05 €**

Détail des dépenses d'investissement : Achat matériel commune : 75 000 €, Travaux bâtiments communaux : 258 000 €, Voirie et réseaux : 194 502,95 €, Cimetière : 4 000 €, Aménagements de hameaux : 30 283,14 €, opérations financières : 69 000 €



**INVESTISSEMENT RECETTES : 751 783,05 €**

